

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Défi sportif Desjardins - Secteur Lévis

MODIFICATION À LA CIRCULATION ET À CERTAINES PORTIONS DE LA PISTE CYCLABLE LORS DU DÉFI SPORTIF DESJARDINS LE 6 SEPTEMBRE 2014

Lévis, le 21 août 2014. – La Ville de Lévis tient à informer la population que le samedi 6 septembre prochain se tiendra le Défi sportif Desjardins de 10 h à 15 h dans le secteur Lévis. Afin d'assurer la sécurité des participantes et des participants, certaines modifications à la circulation automobile et à certaines portions de pistes cyclables sont donc nécessaires.

Interdiction de stationner et fermeture de rue le samedi 6 septembre de 10 h à 15 h

- Les rues des Commandeurs, du Charbonnier, du Ramoneur, du Cordonnier, du Serrurier, du Gourvernement, de Courcelette et Champagnat, entre Mgr-Bourget et de Courcelette, seront accessibles uniquement aux résidentes et aux résidents du secteur.

Utilisation de certaines portions de pistes cyclables le samedi 6 septembre de 10 h à 15 h

- La portion de piste cyclable située sur la rue Saint-Omer, entre les rues des Commandeurs et du Serrurier de même que la portion de la piste cyclable en poussière située entre les rues de Courcelette et du Charbonnier seront utilisées par les participantes et les participants au défi.

Veuillez prendre note que selon les circonstances, la Direction du service de police de la Ville de Lévis se réserve le droit d'apporter des modifications en tout temps au plan de circulation initial. Le cas échéant, une signalisation appropriée sera mise en place pour faciliter les déplacements des automobilistes, des résidentes et des résidents du secteur.

Pour en savoir plus: www.defisportifdesjardins.com ou 418 835-8444, poste 2137

Pour suivre l'actualité de la ville (avis d'ébullition, fermetures de rues, etc.) la population est invitée à s'abonner aux alertes de contenu au www.ville.levis.qc.ca/alertes ou encore à la page Twitter de la Ville à l'adresse www.twitter.com/villedelevis.

- 30 -

Source: Direction des communications

418 835-8292

